



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine

Question écrite n° 3201

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la mise au point d'une nouvelle technologie d'exploration des cellules permettant l'établissement d'une carte des gènes activés ou inactivés en même temps que de certains chromosomes, par une équipe de recherche de l'Institut Curie et du CNRS. En effet, les gènes pourraient ainsi servir à définir d'une façon plus précise le profil génétique des tumeurs, et donc le développement de traitements « à la carte ». Bien que les cancers résultent d'une succession de mutations génétiques, leur nature et leurs conséquences sont distinctes d'un cancer à l'autre. L'étude de ces modifications devrait donc conduire à l'établissement de la carte d'identité moléculaire de chaque tumeur, ce qui permettra des diagnostics plus précis et un traitement plus adapté selon les cas. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette nouvelle technologie, d'une part, et quelles solutions il compte mettre en oeuvre afin de favoriser son développement, d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3201

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5249

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)